



TAGS ET ACTES ANTISÉMITES À L'ÉNAP : LA CGT IP EXPRIME SA SOLIDARITÉ AUX VICTIMES

La CGT Insertion Probation, organisation majoritaire des personnels en SPIP, présente sur le site de l'ÉNAP cette semaine, tient à témoigner son plein et entier soutien aux deux élèves surveillants pénitentiaires et à leurs proches, victimes de menaces, d'insultes et/ou actes antisémites sur le site de l'école.

Notre solidarité s'exprime également à l'égard de toute personne victime de discriminations, d'actes de racisme ou xénophobie.

Nous avons appris avec stupeur qu'un premier élève surveillant avait subi à plusieurs reprises de tels agissements et de tels actes constitutifs d'infractions pénales. L'ignominie ne s'est pas arrêtée là et un autre élève a été menacé de mort pour avoir manifesté son soutien à la victime.

Pour la CGT Insertion Probation, ces faits graves sont inadmissibles et inacceptables.

Ils appellent une réponse immédiate et sans ambiguïté. Nous exigeons que l'ÉNAP, la Direction générale de l'administration pénitentiaire et le ministère de la Justice prennent toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection de toutes et tous les collègues concerné.e.s. L'administration a une obligation de protection envers ses agent.e.s en tant qu'employeur: elle doit la mettre en œuvre pleinement et sans délai.

Fidèle à ses statuts, la CGT Insertion Probation se bat pour que prévalent les idéaux de liberté, d'égalité, de justice, de laïcité, de fraternité, de sororité, de pacifisme, d'écologie, de solidarité et d'égalité entre les femmes et les hommes. Elle condamne tout fait et acte contraires aux valeurs humanistes, d'inclusion et de respect que porte l'ensemble de la CGT. Elle ne cessera jamais de dénoncer et de lutter contre les discriminations de toutes sortes, le sexisme, le racisme, la xénophobie et toutes les formes d'exclusions.

Nous continuerons à dénoncer, chaque fois qu'il le faudra, le virage ultra- sécuritaire dans lequel nos gouvernants et notre administration ne cessent de plonger la société et les membres de leurs institutions. Cette dérive fragilise l'État de droit, affaiblit le vivre-ensemble et nourrit les logiques de repli, de peur et de haine de l'autre, tout en contribuant à la banalisation des violences et des idées d'extrême droite.

La commission d'un acte antisémite n'est pas anodine dans le contexte actuel de montée d'extrême-droite et de guerre au Moyen-Orient. Des menaces de mort à l'encontre de celui qui a osé exprimé son soutien sont tout autant significatives d'une extrême droite décomplexée et toujours plus déshumanisée.

Quand, au sein de notre société, les idées ultra-sécuritaires et fascistes avancent, les acquis sociaux et les fondements démocratiques de l'État de droit reculent !

Nous réaffirmons notre solidarité à nos collègues surveillants victimes de ces actes odieux et lâches. La CGT IP se tiendra toujours aux côtés des victimes, de celles et ceux qui subissent ces attaques au quotidien et ce, d'autant plus lorsqu'elles sont commises au sein même du Ministère de la Justice.

La CGT IP ne lâchera rien pour défendre un service public empreint des valeurs humanistes, garant du vivre-ensemble et respectueux de la dignité de chacune et chacun.

Soyons solidaires, soyons uni.es !

Agen, le 5 mars 2026